

13° REGION

DEPOT POLONAIS MONTLUCON



Montlucon le 5 décembre 19

N° 223A/E

OBJET:

Rapatriement des
POLONAIS.

LE CAPITAINE J U V E N E L

Commandant le dépôt Polonais de MONTLUCON,
à Monsieur le Préfet de l'Allier à MOULINS,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous à titre d'information copie d'un télégramme ayant trait au rapatriement des Prisonniers de Guerre Polonais et adressé au Commandement Supérieur des dépôts Polonais à MOULINS par le service général des Prisonniers de guerre.

" N° 113/P.G./4.- Le rapatriement des P.G. Polonais va commencer le 10 courant, ces P.G. seront au préalable concentrés au camp de BOIS-L'ÉVEQUE (Meurthe-et-Moselle) ou au camp de TOUL dans celui de ces deux dépôts qui sera choisi les Polonais resteront placés sous l'administration du Commandant Supérieur des dépôts de P.G. Polonais provenant des Cies P.L. M.L. devront être habillés au centre de rapatriement il y aura lieu de voir dès maintenant les collections d'effets disponibles qui doivent rester dans les dépôts"

En conséquence, j'avise ce jour tous les employeurs de main-d'œuvre polonaise dépendant de la Cie agricole de l'Allier que leurs équipes seront incessamment rappelées au dépôt, et que seuls les Polonais ayant manifesté le désir de rester en France, seront jusqu'à nouvel ordre laissés à leur disposition.

J. Juvenel